

Commune de Mtsamboro

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles, en vue de la construction d'une médiathèque à Hamjago

Annonce n° 1326
Type Enquête publique
Parution web 01/04/2025
Parution print 01/04/2025 · Le Journal de Mayotte (ggg)

Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles, en vue de la construction d'une médiathèque à Hamjago, commune de M'Tsamboro se déroulera :

du lundi 31 mars au vendredi 2 mai 2025 inclus

à la mairie de M'Tsamboro
(170 Place de la Mairie, BP 115 97630 MTSAMBORO)

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/Enquete-publique-conjointe-Mediatheque-a-Hamjago-commune-de-M-Tsamboro>

Les permanences se tiendront à la mairie de M'Tsamboro aux dates et heures suivants :

le jeudi 3 avril de 9h00 à 12h00
le jeudi 10 avril de 9h00 à 12h00
le jeudi 17 avril de 9h00 à 12h00
le jeudi 24 avril de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de M'Tsamboro aux heures d'ouverture habituelles :

Du Lundi au Jeudi: 07:00 à 12:00 - 13:00 à 15:30
Vendredi: 07:00 à 11:30

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de M'Tsamboro, à l'attention de la commissaire enquêtrice et portant a minima la mention « *Enquête publique conjointe – Médiathèque à Hamjago* », ainsi que par courriel à l'adresse : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr

Le Préfet,
délégué du Gouvernement